



Municipalité Sainte-Geneviève-de-Berthier

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :

Lors de la séance tenue le 8 mars, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement suivant, savoir :

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 632-2022

RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 320 RELATIF À L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU PLAN DE LA RÉNOVATION CADASTRALE

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal situé au 400, rang de la Rivière-Bayonne Sud, Sainte-Geneviève-de-Berthier.

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Berthier, ce 9e jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-deux

**Marie-Pier Aubuchon
Directrice générale et
greffière-trésorière**